

SOMMET DE LA FMAC SUR LA PAIX ET LA SECURITE INTERNATIONALE
Stockholm (Suède), 28-29 mai 2013

INTRODUCTION ET OUVERTURE PAR LE PRESIDENT DU SOMMET MR. DAN-VIGGO BERGTUN

Excellences,
Chers délégués,
Chers invités,
Mesdames et Messieurs,

En ma qualité de président du sommet, je suis extrêmement heureux de vous accueillir ici au premier Sommet de la Fédération mondiale des anciens combattants sur la paix et la sécurité.

En premier lieu, je voudrais remercier Son Altesse le Prince Carl Philip pour son soutien. Il est le Patron de nos hôtes, la Fédération Suédoise des anciens combattants, et adresser également nos remerciements à M. Bengt Wiktorson et son équipe, pour l'énorme tâche qu'ils ont assumée pour accueillir ce Sommet. Mes remerciements vont également au Gouvernement suédois pour leur soutien, et bien sûr à tous les anciens combattants et à toutes les organisations non gouvernementales qui ont participé à cet événement ici dans la belle ville de Stockholm, la capitale de Suède.

Je suis très heureux de constater que plus de 40 pays sont ici représentés pour mettre en lumière que les anciens combattants représentent un atout qui peut être utilisé d'une meilleure façon. J'espère que ce Sommet va nous apporter des idées, des inspirations et des outils et méthodes de travail que nous pourrions rapporter chez nous pour assurer un avenir meilleur à nos anciens combattants. Et également pour inspirer ces derniers à apporter leur contribution à la paix et à la sécurité.

Comme vous le savez certainement, le maintien de la paix et de la sécurité internationale est un but statutaire de la Fédération mondiale des anciens combattants (FMAC), et a constitué un domaine essentiel de son activité.

Je voudrais évoquer brièvement les principes et la méthodologie appliqués par la FMAC à cet égard. Je voudrais aussi vous demander de considérer les changements intervenus dans l'histoire récente afin de faciliter, lors du Sommet, l'examen de la mesure dans laquelle ces changements affectent la problématique et la méthodologie de l'action suivie par la FMAC, et de préconiser des voies nouvelles à suivre.

EST-CE QUE LA FMAC A DES PRINCIPES D'ACTION SUR LA PAIX ET LA SECURITE ?

OUI, mes amis.

En raison de la composition de la FMAC, dont les associations membres, anciens alliés et anciens ennemis, représentent un très large éventail géographique, philosophique, religieux, avec des cultures différentes et le fait que pour la majorité des associations le français et l'anglais ne sont pas des langues maternelles, il est apparu particulièrement important d'arriver à une définition et une compréhension communes des termes de référence. Agir autrement peut conduire à des débats faussés et provoquer des désaccords qui n'ont pas lieu d'être.

Cette définition et cette compréhension commune sont essentielles lorsqu'il s'agit de concepts aussi composites et complexes que la paix et la sécurité et le sens différents que l'on peut leur donner. Car elles ne se limitent pas au silence des armes mais impliquent une éthique des relations internationales.

La FMAC a considéré que cette éthique est énoncée dans le Préambule de la Charte des Nations Unies et repris dans le Préambule des Statuts de la FMAC.

De plus La FMAC a toujours pris en considération le principe selon lequel la sécurité d'un pays est en cause lorsque ce pays met en danger la sécurité d'un ou de plusieurs autres pays.

A cet égard il est important de créer un climat de confiance et de respect des points de vues différents qui favorise la liberté d'expression. La « stratégie de la pause café » lors des réunions est très utile à cet égard.

Un accord réalisé sur les points de désaccord, ainsi clairement définis, peut constituer une étape importante pour surmonter ce désaccord.

Des réunions sur les questions concernant les problèmes des anciens combattants et des victimes de la guerre, par leur caractère technique, sont importantes pour créer de premiers liens entre des ennemis de conflits récents, et favoriser la progression vers le climat de confiance nécessaire à la poursuite de l'action.

Je vais maintenant vous indiquer quelques modalités d'action de la FMAC :

En premier lieu l'Assemblée générale, qui se tient tous les trois ans permet de confronter les positions des associations membres, et souvent de leurs pays respectifs. Un accord intervenu après un examen sérieux, dans la clarté évoquée ci-dessus, peut constituer une indication de la possibilité d'un accord au plan diplomatique.

Les réunions des commissions permanentes régionales (Afrique, Asie et Europe) concourent à identifier des problèmes essentiellement régionaux et à préconiser des solutions.

De son côté, la Commission Permanente des Femmes permet de définir les diverses aspects de leur contribution à la paix et à la sécurité.

Les conférences auxquelles sont invitées des associations non membres et des personnalités concernées, et qui portent sur des sujets particuliers (Méditerranée, Europe centrale et orientale, conflit dans l'ex-Yougoslavie, ...). Ces conférences ont contribué, d'après leurs participants, à faciliter dans leurs pays respectifs la solution des difficultés post-conflits ou du conflit lui-même.

Participation en qualité d'observateur et contribution aux réunions gouvernementales Dans le cadre du statut consultatif auprès des Nations Unies et de ses institutions spécialisées et auprès des organisations régionales.

Participation à des réunions communes, en particulier avec des organisations internationales non gouvernementales, sur la sécurité internationale, les droits de l'homme, le droit international humanitaire, le désarmement et le développement durable.

Soutien aux Nations Unies le Jour International de la Paix, avec la Marche pour la paix chaque année avec la participation de millions d'anciens combattants.

Missions d'écoute destinées, sans porter de jugement, à bien comprendre la situation de pays en conflit, et de détecter éventuellement les perspectives d'accord, par des entretiens sollicités par les associations membres, avec les autorités des pays concernés.

Visites aux associations membres et prise de contact avec les autorités et les médias du pays, en vue de promouvoir nos Déclarations, le bien-être des anciens combattants et leur rôle dans la société.

Les résolutions et les conclusions des réunions statutaires font l'objet :

- De leur transmission aux Nations Unies, et à ses institutions spécialisées, ainsi que, selon les sujets traités, aux organisations internationales gouvernementales, aux organisations internationales non gouvernementales ou à d'autres destinataires concernés.
- De la transmission par les associations membres aux autorités, aux médias et à l'opinion publique de leurs pays respectifs.

Les enseignements ou les résultats des autres moyens d'action décrits ci-dessus font l'objet des suites sur une base ad hoc.

LE SOMMET ET LES CHANGEMENTS

La contribution de la FMAC et des anciens combattants au maintien de la paix et de la sécurité internationale, doit-elle être conçue ou modifiée en fonction des changements récents intervenus dans le monde, et dans quel sens ?

Telle est une des questions que le Sommet est en mesure d'examiner.

On peut, à cet égard, mentionner les changements récents suivants :

- Structure géopolitique et mondialisation, avec leurs effets positifs et négatifs.
- Changement de la perception de l'espace et du temps et primauté à la notion d'urgence.
- Développement du terrorisme international.
- Tendances marquées en Europe, et sur d'autres continents, vers un manque de confiance envers les autorités politiques et les institutions internationales, un repli sur soi, le développement de mouvements xénophobes et racistes prônant un nationalisme chauvin et favorisant l'angoisse et la peur.
- Changement de la nature des conflits armés : aux conflits inter-Etats succèdent les conflits non-internationaux.
- Changement du statut des combattants, qui sont de plus en plus des militaires de carrière.
- Rôle croissant des « Soldats de la paix » - Bérets Bleus.
- Primauté de l'informatique et développement extraordinaire des moyens de communication : transports, réseaux sociaux, internet... et possibilités accrues d'action sur et par l'opinion publique avec les dangers inhérents à l'abus de ces moyens.
- Crise identitaire résultant en particulier de ce développement.

Depuis sa création en 1950, la FMAC a toujours œuvré en faveur de la paix et de la sécurité internationale. Son action continue à cet égard a été notamment reconnue et récompensée par les Nations Unies en 1987 qui lui a conféré le titre de « Messager de la paix ».

Elle compte aujourd'hui plus de 200 associations membres réparties dans 102 pays des cinq continents. Ses modalités d'action se sont adaptées au cours des années aux nombreux changements intervenus et qui sont énumérés ci-dessus. Notre responsabilité en tant qu'anciens combattants est de promouvoir la paix et la sécurité et je crois que nous pouvons faire encore davantage. Profitons de cette occasion pour accroître nos efforts pendant ce Sommet en vue de trouver des moyens de créer plus de paix et de sécurité dans la société.

En ce début de la deuxième décennie du 21e siècle, l'action en faveur de la paix et de la sécurité peut se situer dans trois secteurs :

- la prévention en œuvrant pour que les différends ne se transforment pas en crises puis en conflits armés ;
- la solution des conflits armés, en étant un médiateur actif,
- le retour à la paix et son maintien ainsi que celui de la sécurité, en jouant un rôle encore plus actif au sein de la société en étant un soutien pendant les situations de crise.

L'objet du Sommet est donc de préconiser des activités harmonisant l'expérience de la FMAC et les réponses aux nécessités nouvelles car :

« Nulle voix n'est plus qualifiée pour s'élever en faveur de la paix que celle des hommes qui ont combattu dans les guerres. »